

Trafic des HFC en Europe : les États-Unis inquiets pour leurs exportations

LE MERCIER, Pierre | 13 avril 2021 |



crédit : onlyyouqj

Dans son rapport 2021 sur les obstacles au commerce extérieur, les États-Unis se disent prêts à coopérer avec l'Union européenne pour endiguer le marché noir des HFC.

Le Bureau du représentant américain au Commerce (USTR), rattaché à la présidence des États-Unis, rend chaque année un rapport sur les obstacles au commerce extérieur avec tous les pays du globe. Dans sa dernière mouture de près de 600 pages, un paragraphe dans la partie qui traite de l'Union européenne fait état du trafic de HFC qui y sévit. Avec ce constat : Les parties prenantes américaines s'inquiètent du fait que la surveillance et l'application insuffisantes de la règle sur les gaz fluorés permettent l'importation généralisée de HFC qui ne sont pas comptabilisés dans le système de quotas de l'UE. Ces importations illégales qui échappent aussi aux services des douanes ont un impact négatif sur les exportateurs américains de réfrigérants alternatifs respectueux de l'environnement et sapent les objectifs environnementaux de la F-Gas. L'inquiétude des autorités américaines est d'autant plus grande qu'elle s'appuie sur les estimations d'un commerce illégal représentant jusqu'à 33 % du quota légalement autorisé. Face à ce constat jugé très préoccupant, les États-Unis prévoient de s'engager auprès de l'UE, ainsi que des pays tiers sources de ces importations, afin de résoudre ce problème.

[Trafic des HFC en Europe : les États-Unis inquiets pour leurs exportations | Réglementation | LaRpf.fr](#)